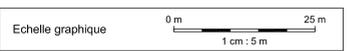


Remarque: validé des données
Les informations qui figurent sur ce plan sont sans garantie et n'ont aucun effet juridique.
Seul le plan original approuvé par l'OACOT a force obligatoire.



ATB SA
Ingénieurs-conseils SA 1000

**PLAN DE QUARTIER
"LES DEUTES EST"**

SITUATION 1:500

EXAMEN PRÉALABLE

N° PLAN	2077-30	FORMAT	40 X 126CM
DATE	16.01.2013	REF.	MBA
PROJET	CR	DESSIN	CR
CONTRÔLE	YR		

LÉGENDE - À TITRE PRESCRIPTIF

- PERIMÈTRE DU PLAN DE QUARTIER STOT: 49'737 M²
- DEGRÉ DE SENSIBILITÉ AU BRUIT
- LIMITES DE LA FORÊT FAISANT FOI SELON ART. 10, ALINÉA 2 LFD
- ALIGNEMENT EN DÉGRADATION DE LA DISTANCE DE 30 M PAR RAPPORT AUX LIÈNES FORESTIÈRES
- SURFACE DE DÉGAGEMENT (BERME DE VISIBILITÉ)

EQUIPEMENTS

- ROUTE ET TROTTOIRS
- SECTEUR 5A: 793 M²
- SECTEUR 5B: 2'336 M²
- SECTEUR 5C: 1'607 M²
- SECTEUR 5D: 506 M²
- SECTEUR 5E: 388 M²
- TOTAL: 5'630 M²

SECTEURS D'HABITATION

- SECTEUR 1: 24'281 M²
- SECTEUR 2: 1'671 M²
- SECTEUR 3A: 3'293 M²
- SECTEUR 3B: 7'710 M²
- ESPACE RUE ELABO
- TOTAL: 36'955 M²

SURFACES VERTES

- SECTEUR 4A: 225 M²
- SECTEUR 4C: 2'080 M²
- SECTEUR 4D: 1'365 M²
- SECTEUR 4E: 2'457 M²
- TOTAL: 6'127 M²

AIRES DE LOISIRS

- SECTEUR 4B: 1'045 M²
- SURFACE DE JEUX SUFFISAMMENT GRANDE

LÉGENDE - À TITRE INDICATIF

- BÂTIMENTS EXISTANTS
- RUES + TROTTOIRS EXISTANTS
- PLACE DE JEUX EXISTANTE
- PARCELLISATION ET SURFACES
- 100 M²
- LIMITES PARCELLAIRES

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Information et participation de la population (art. 58 LC)
Publication dans la Feuille officielle du District: du 23. 03. 2012
Information et participation de la population: du 23. 03. 03 au 03. 04. 2012

Examen préalable (art. 59 LC)
Examen préalable définitif en date du: 17. 01. 2013

Procédure d'opposition (art. 60 LC)
Publications dans la Feuille Officielle d'Avis du District les: 25. 01. et 1^{re}. 02. 2013
Publications dans la Feuille Officielle du Jura bernois les: 30. 01. et 06. 02. 2013
Dépôt public du: 25. 01. au 25. 02. 2013

Opposition(s) vidée(s):
Opposition(s) non vidée(s):
Réserve(s) de droit:

Approbation (art. 61 LC)
Préavis du Conseil Municipal en date du: 12. 08. 2013
Préavis du Conseil Général en date du: 22. 04. 2013
Plan de Quartier approuvé par le Corps électoral le: 09. 08. 2013

Au nom de la Commune Municipale de Tramelan:

La Présidente: *G. Bregvad*

Le Chancelier: *H. A. A.*

Le Chancelier soussigné certifie l'exactitude des indications ci-dessus
Tramelan, le 24 JUIN 2013

Le Chancelier: *H. A. A.*

Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)
30 OCT. 2013

Ami für Wald des Kantons Bern
Bürgerrecht
Reto Sauter
17. OKT. 2013

Limite de forêt faisant foi approuvé par l'Office des Forêts du Canton de Berne (OFOR)



MAÎTRE D'OUVRAGE: PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 766.01, 766.02, 1274 (COMMUNAUTÉ HÉRÉDITAIRE KUMMER):

AUTEUR DU PROJET: PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 783, 1088, 3231, 3257 (COMMUNE DE TRAMELAN):

PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 757, 759, 3241 (KUMMER FRÈRES SA):